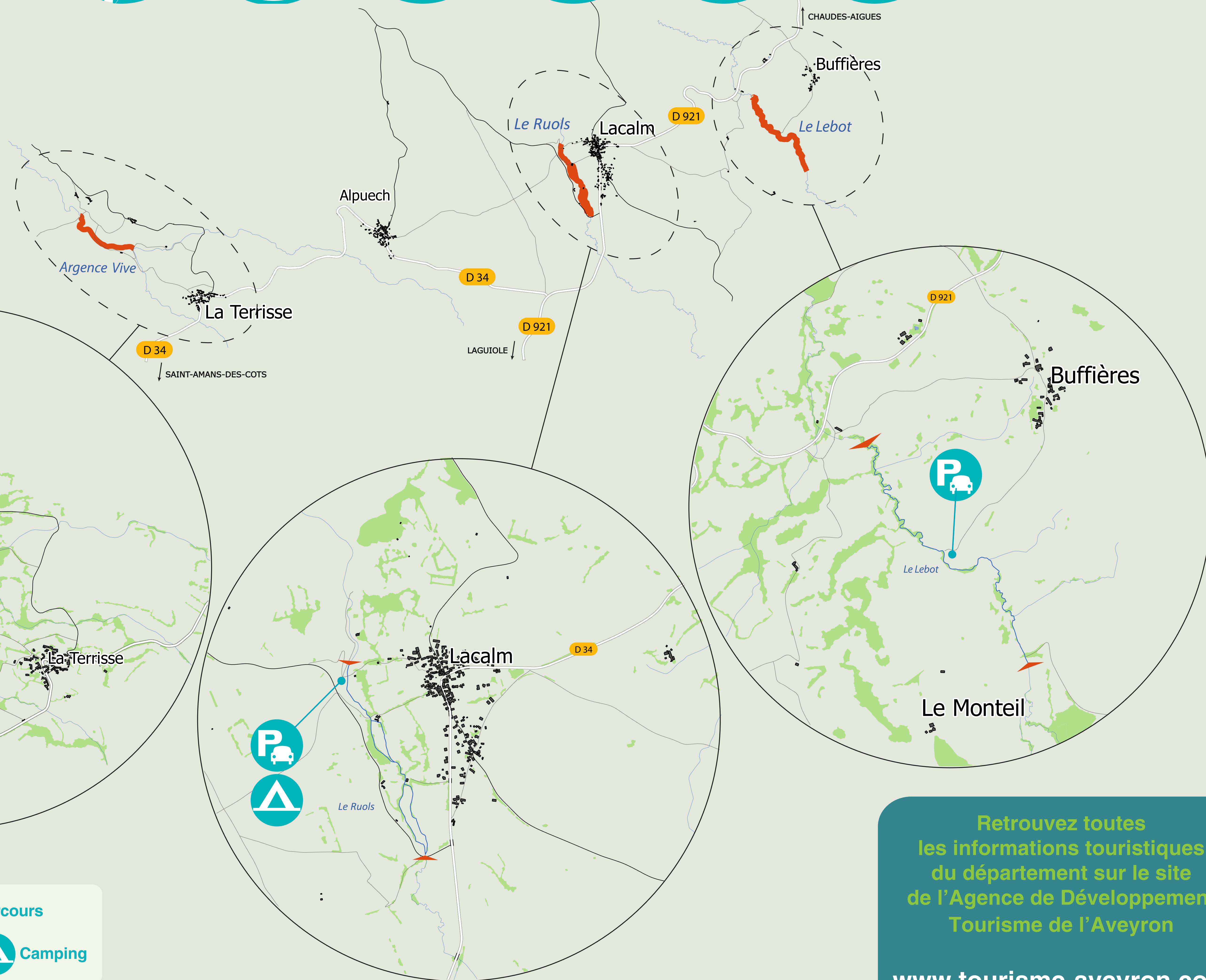
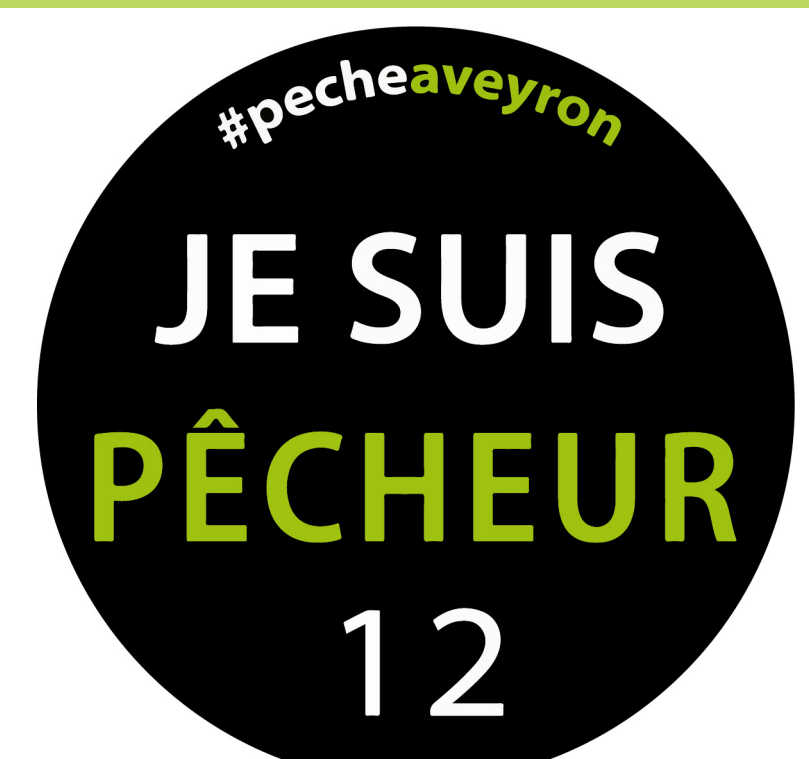


Bienvenue

Les 3 No-Kill Truite l'Argence Vive, le Ruols, le Lebot



Commune d'Argences en Aubrac



Chers pêcheurs,

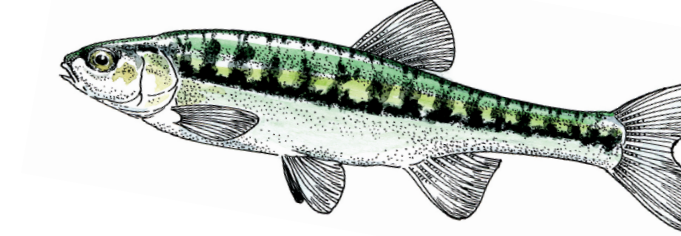
L'association de pêche de Sainte Geneviève-sur-Argence vous propose de découvrir la pêche de la truite sur les 3 no kill de la commune d'Argences-en-Aubrac dont la devise est Vivacité de l'Argence, Sérénité de l'Aubrac.

Espèces présentes

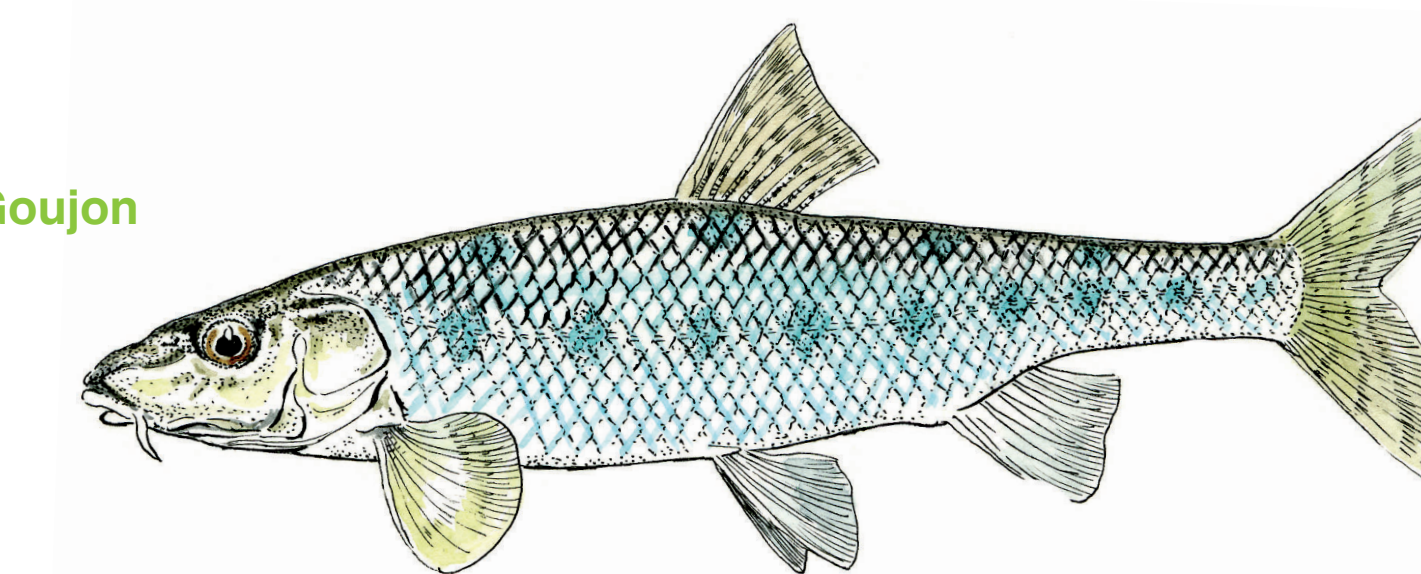
Loche franche



Vairon



Goujon



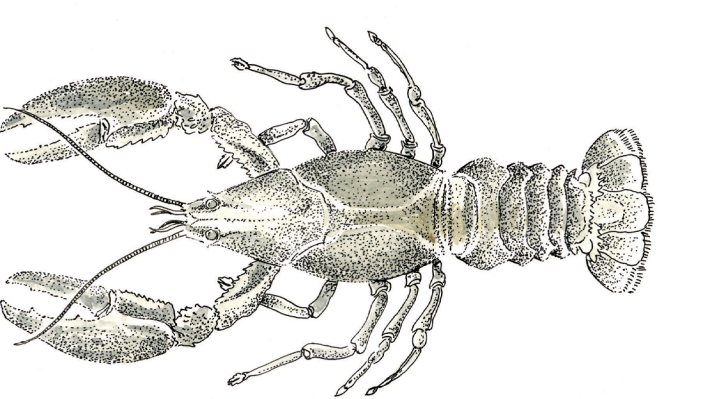
Truite fario

NO KILL - Remise à l'eau obligatoire



Espèces indésirables : ne pas les remettre à l'eau en cas de capture

Ecrevisse signal



Ce site abrite d'autres espèces sauvages

La Loutre



Le Martin pêcheur



La Demoiselle



Le Cincle plongeur



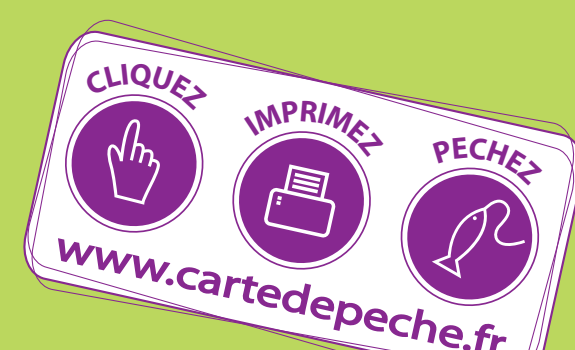
La Couleuvre à collier



Retrouvez toutes les informations touristiques du département sur le site de l'Agence de Développement Tourisme de l'Aveyron
www.tourisme-aveyron.com

Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.

Pour pouvoir pratiquer la pêche, vous devez être muni d'une carte d'une AAPPMA* Vous pouvez vous la procurer auprès de l'Office de tourisme ou sur www.cartedepeche.fr



*Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Pour toute information pratique sur la pêche dans le département (réglementation, animations, cartes de pêche...): Fédération départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Moulin de la Gascarie - 12000 Rodez /05.65.68.41.52 www.pecheaveyron.fr



Profitez des hébergements labellisés pêche pendant votre séjour en Aveyron. Renseignez-vous auprès de la fédération ou sur le site www.pechevalleedulot.com

